

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06 avril 2023

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal : 11
- en exercice : 10
- qui ont pris part à la séance : 09
- votants : 10 (dont 1 pouvoir)

Date de convocation : 30/03/2023

Date d'affichage : 30/03/2023

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le six avril deux mil vingt-trois à 18 h 30.

Présents : Mmes ARSAC Pascale – PERRIN Marie-Josèphe – RENARD Brigitte
Mrs ALINS Franck – BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien – COEUILLET
Christophe – DI BENEDETTO Vincent –

Absent excusé : Mr VERNERET Jacques – pouvoir donné à Mme RENARD Brigitte

Secrétaire de séance : Mme RENARD Brigitte

OBJET : Compte de Gestion 2022 – M14 Commune

Le Compte de Gestion M14-Commune la Trésorerie de Montélimar **pour l'exercice 2022** se résume comme suit :

| | | |
|------------------------------|---|---------------------------|
| - Résultat de fonctionnement | : | + 84 917,13 € (excédent) |
| - Résultat d'investissement | : | + 105 412,05 € (excédent) |
| - Résultat total | : | + 190 329,18 € (excédent) |

Le Compte de Gestion M14-Commune de la Trésorerie de Pierrelatte et le Compte Administratif 2022 présentent donc une concordance parfaite des opérations de recettes et de dépenses propres à la gestion 2022.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et L.5211-1,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé précédent et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER le Compte de Gestion 2022 de la Commune (M14) de la Trésorerie de Pierrelatte.**

Et ont les membres présents signés au registre
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire,
Jean-Bernard CHARPENEL

